



# PERCHÉ SUR LE PRÉAU

**Cet après-midi, alors qu'il est placé au quartier fermé, le détenu D. a profité d'un mouvement pour se rendre par filouterie sur le bâtiment A. Une fois au 2ème étage de ce bâtiment A, il a réglé ses comptes avec un autre détenu en se bagarrant.**

**L'agent d'étage et le premier surveillant ont tant bien que mal réussi à mettre fin à la rixe en le faisant quitter le bâtiment. Lui sommant de réintégrer son étage et lui interdisant de se rendre en promenade, il a alors décidé d'escalader le grillage de la cour.**

**Arrive 17h00, la promenade du régime contrôlé doit réintégrée mais six détenus refusent. Trois d'entre eux sortiront de cette cour une dizaine de minutes plus tard mais les trois autres, se trouvaient sur le toit du préau. Armés de pierres et ayant badigeonné le toit d'huile, ils campèrent sur leurs positions sauf le détenu S.**

**Il fut l'intervention de nos collègues ERIS vers 20h00 pour faire descendre de ce toit le détenu D. et le détenu J.**

**Le quartier disciplinaire étant plein, la mise en prévention de ces deux détenus permis à d'autres détenus de pouvoir réintégrer leurs cellules d'affectation.**

**LE SLP-FO ECROUVES AVAIT DÉJÀ AVERTI A PLUSIEURS REPRISES QUE LE DÉTENU D. ÉTAIT UN MENEUR ET QU'IL SERAIT FACTEUR DE GROS PROBLÈMES SUR L'ÉTABLISSEMENT !!!**

**AU VU DES ANTÉCÉDENTS DE CE DÉTENU SUR NOTRE ÉTABLISSEMENT ET SURTOUT DES FAITS DU JOUR, LE SLP-FO ECROUVES DEMANDE A CE QUE SON TRANSFERT SE FASSE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS !!!**

**Le Bureau Local FORCE OUVRIERE tient à apporter son soutien aux personnels qui subissent ENCORE les agissements de nos pensionnaires.**

**Le Bureau Local FORCE OUVRIERE demande à notre direction à ce que les sanctions disciplinaires soient exemplaires afin que la population pénale comprenne que ça n'est pas elle qui fait la loi.**

**Le Bureau Local FORCE OUVRIERE sera ENCORE vigilant aux suites données à cette affaire...**

*Le 29 Mai 2018,  
Le Secrétaire Local FO Ecrouves*